

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

N° 2 – 38 / 2011 : BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Le budget primitif des transports urbains 2011, annexe au budget principal, s'équilibre, avec les reports 2010, en dépenses et en recettes à **9 270 468,74 €** dont

5 350 000,00 € en fonctionnement
3 920 468,74 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	650 000,00 €
- le versement transport	3 300 000,00 €
- les participations du Département du Tam	500 000,00 €
- une participation du budget général	900 000,00 €

Total 5 350 000,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 599 300,00 €
- les charges de personnel	2 940 000,00 €
- d'autres charges	5 700,00 €
- la dotation aux amortissements	705 000,00 €
- l'intérêt de la dette	100 000,00 €

Total 5 350 000,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une enveloppe d'emprunt	2 528 211,20 €
- la dotation aux amortissements	705 000,00 €
- la reprise des restes à réaliser 2010	178 645,22 €
- l'affectation du résultat de fonctionnement 2010	687 257,64 €

Total 3 920 468,74 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- le solde d'exécution reporté	1 435 887,52 €
- le remboursement en capital de l'emprunt	186 000,00 €
- l'acquisition de bus, la mise en place de la billettique et du matériel de signalisation des arrêts	1 985 136,00 €
- des travaux dans des locaux	134 800,00 €
- la reprise des restes à réaliser 2010	178 645,22 €

Total 3 920 468,74 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 28 février 2011,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 1^{er} mars 2011,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRES EN AVOIR DELIBERE, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif des transports urbains 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **9 270 468,74 €** dont

5 350 000,00 €	en fonctionnement
3 920 468,74 €	en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE